





Williers le Dec 2019





Année 2019

Décès de Mr Guy PEILLEY

Série de CAMBRIOLAGES au Village

Vœux de la Municipalité

Décès de Mr Pierre PELLEGRINI

Repas des Aînés 2019

Journée pêche à la truite

Sortie VAL-ANDRÉ pour les Grandes Sections CP et CE1

Accident au carrefour du Radar

Cambriolage chez Mr et Mme Daniel ROUX

Exercice grandeur nature à Villiers le Sec

Visite à la ferme pour les CE2-CM1-CM2

Journée Pêche à la truite

Dégradations sur la maison de Mme le Maire

Journée pêche à la truite

Cérémonie du 8 Mai au Monument aux Morts

Journée de pêche « enfants »

Décès de Madame Marcelle PEILLEY (née HUMBERT)

Équipe de Foot de l'AS Villiers le Sec

US MEMORY

La classe CE2 passe le permis piéton

Visite de Laurent MUNIEZ, secrétaire d'État

Restauration scolaire (cantines)

Le RPI à la Ferme

Taxes d'habitation en Haute-Marne

Naissance de TIM (Mme Céline PERNOD et Mr Julien RIBEIRO)

Les Petits Diablotins à la maternelle

Naissance d'Eugène (Mme Élodie PELLETIER et Mr Émilien HUMBERT)

Un enfant du village Sous-Préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (Mr Michaël MATHAUX)

Célébration du 14 Juillet

Micro-crèche, maxi plaisir

Pique Nique et rigolade pour les petits Diablotins

Vide Grenier 2019

Rentrée des Classes au RPI à Euffigniex Mmes Sophie CHRETIENNOT et Christine ROUX

Rentrée des Classes au RPI à Villiers le Sec – Mmes Manuella MASSENET, Corinne VAUTHIER-LUCCHI et

Mylène MOUCHEROUD

Rentrée des Classes au RPI de Villiers le Sec - Mmes Karine COLOMBO et Laurence BONGIORNO

Nouveaux Habitants - Mme Muriel AYAD et Mr Enguerran FLAMERION

Reprise de la Gymnastique – Mr Jean-François BEAUGRAND

Décès de Mr Norbert VERSET

Décès de Mr Jean-Marie NICOLAS

Une rentrée harmonieuse - Agglo de Chaumont

US MEMORY - Statue de la liberté

Les Anciens Combattants à Villiers

Journal de Villiers-le-Sec Année 2019

Une matinée pleine de saveurs (Semaine du goût chez les enfants)

Année lancée à la Micro-crèche

Rénovation du patrimoine (2 Lavoirs forestiers)

Fête Foraine

Des abeilles s'invitent au Relais Assistantes Maternelles

Agence Postale Communale Mme Valentine DUVAL

RPI Euffigniex à la campagne

Plantation du nouveau chêne

Beaujolais nouveau

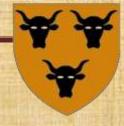
La magie de Noël à Villiers le Sec – Comptoir du Jardinier

Festival de la gastronomie à Villiers

Communiqué de l'AGGLO: photo de Villiers le Sec

Naissance de Kessy de Mme Nadège RENAUX et Kévin JANECZKO

Noël des Enfants



Guy Peilley

Guy Peilley s'est éteint jeudi 10 janvier, dans sa 93e année. Dernier d'une fratrie de quatre garcons, il a commencé à travailler très jeune à la forge familiale avec son père. Il s'est marié le 9 mai 1955, avec Monique Boucard, originaire de Nogenten-Bassigny. De leur union sont nés six enfants, Jacky, décédé, Françoise, Alain, Catherine, Nathalie et sa sœur jumelle (décédée). Il était papy de neuf petits-enfants et huit arrièrepetits-enfants, mais n'a pas eu la joie de connaître son neuvième arrière-petit-fils. Il s'est formé au métier de mécanicien agricole à Rouen et a géré la seule station-service du village. En 1976, il a décidé de s'agrandir et a construit son garage et pompes à essence sur la route nationale, que son épouse a tenu jusqu'à son décès en 1991. Il a continué quelques années



son activité et a passé la main à son fils, Alain. En retraite, il s'est adonné pleinement à ses passions du bricolage, du jardinage et de ses vergers, agrémentées des visites de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Après de gros soucis de santé et très diminué, et selon sa volonté, il a été inhumé dans l'intimité lundi 14 janvier. Nous adressons nos condoléances à la famille.



VILLIERS-LE-SEC

Françoise et Jean-François PIONNIER, Alain et Nicole PEILLEY, Catherine et Fabrice FOURNIER, Nathalie PEILLEY, ses enfants; Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; Ainsi que toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Guy PEILLEY

survenu le 10 janvier 2019, à l'âge de 93 ans. Selon ses volontés, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

La famille rappelle à votre souvenir son épouse Monique

décédée en 1991. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. 20.01

FAITS DIVERS-

Une maison cambriolée à Villiers-le-Sec

Dans la nuit de vendredi à hier, une maison d'habitation à Villiersle-Sec, située au 3, Grande-Rue, a été cambriolée entre 19 h 30 et 23 h 30. Elle était vide de ses occupants au moment des faits. Les propriétaires, à leur retour,



ont découvert le désastre dans la maison. Le ou les cambrioleurs ont essayé de rentrer par la porte d'entrée à l'aide d'un gros tournevis mais celle-ci a résisté. Ils sont alors passés par l'arrière et à l'aide de la terrasse ont forcé la fenêtre des toilettes à l'étage pour accomplir leur méfait. Les armoires ont été vidées, les papiers, les tiroirs, tout a été mis sens dessus dessous. De l'argent et des bijoux ont été dérobés. Les gendarmes se sont rendus sur les lieux immédiatement et ont pris des empreintes pour les besoins de l'enquête, confiée à la brigade de Châteauvillain. Plainte a été déposée.

Une maison a été cambriolée avec le même type d'opération vendredi 11 janvier, entre 15 h et 18 h, au 2, rue Brabant à Euffigneix, avec vol de bijoux, parfums et alcool. C'est une porte-fenêtre à l'étage qui avait été forcée.

Auparavant, le 18 décembre, c'est 13, rue Chaude, toujours à Villiers-le-Sec, qu'un autre cambriolage avait été perpétré, entre 10 h et 11 h 30. Après avoir forcé et abîmé les huisseries extérieures, la porte d'entrée et une fenêtre, les cambrioleurs étaient passés par le garage, lls ont dérobé tous les bijoux.

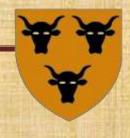


Une très désagréable surprise pour les propriétaires, à leur r

Journal de Villiers-le-Sec Année 2019



«L'avenir durable du territoire ne peut être autrement que collectif»







Les vœux du maire ont été particulièrement bien suivis samedi 19 janvier.

C'est entourée du conseiller départemental, Paul Fournier, de l'adjudant de la brigade de Châteauvillain, d'un officier et de son adjoint du 61° RA, de ses collègues maires et élus, du conseil municipal et des personnels que la maire a été très heureuse d'accueillir samedi 19 janvier, ses administrés, venus en nombre à la traditionnelle présentation des vœux.

Chacun a pu apprécier, à l'aide d'un diaporama, la rétrospective des événements et réalisations qui se sont déroulés en 2018.

Avant de dresser le bilan des travaux de l'année écoulée, Laurence Meunier a tenu à exprimer une pensée toute particulière pour ses concitoyens disparus ou malades. Elle a accueilli les nouveaux arrivants. La maire a rappelé sa politique d'investissement maîtrisée et s'est

réjouie de voir aboutir trois projets importants : la nouvelle extension de l'école maternelle, l'accessibilité du lavoir nord et la création d'une route empierrée dans les bois de Charmois. Après avoir évoqué les compétences prises par l'agglomération de Chaumont et ses projets ambitieux en précisant que « l'avenir durable du territoire ne peut être autrement que collectif, commun et partagé », la maire a présenté les projets pour 2019 : la sécurisation de la traverse du village, l'accessibilité et l'extension du cimetière, le réaménagement de la place du Chêne et la réfection de la toiture du lavoir nord.

Laurence Meunier a terminé ses vœux en citant Jacques Brel et en souhaitant beaucoup d'optimisme pour que chacun puisse réaliser ses rêves. Nous avons appris le décès d'une figure du village, Pierre Pellegrini, survenu jeudi 31 janvier, dans sa 90° année. Pierre Pellegrini. dit "Pierrot", est né à Chaumont, le 10 juin 1929, d'une famille de trois enfants. Très jeunes orphelins, ils ont dû travailler durement pour subvenir à leurs besoins et entretenir la maison familiale.

Pierrot a appris la maçonnerie chez Parisel à Richebourg et à l'âge de 17 ans, il a été embauché dans l'entreprise Davério où il est resté jusqu'à l'âge de la retraite. Il a épousé Jeannine Bablon, Chaumontaise, le 7 août 1948 et de leur union sont nés quatre enfants : Alain, décédé le 28 mai 2018. Patrice. Evelvne et Jean-Pierre. La famille s'est agrandie de neuf petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Travailleur assidu. infatigable, il se rendait à son travail en vélo puis en cyclomoteur. Chez qui n'a-t-il pas été bricoler pendant ses congés dans la maconnerie, divers travaux et rendre service ? L'hiver. c'était le façonnage de son bois de chauffage, la chasse en plaine et au bois du Fays avec ses amis chasseurs et la cabane qu'il aimait partager pendant les repas. Il a aussi été pompier bénévole, exemplaire pendant 35 ans dans la commune, depuis 1949 à 1984, aimant partager les bons moments comme la tournée des œufs de Pâques où il partageait



l'omelette avec les autres pompiers, la vente des calendriers. les voyages etc. Il aimait la joie du partage en société. Malgré des soins à l'hôpital de Reims, souffrant notamment de diabète et ne voyant plus clair, la maladie l'a emporté après une seule journée d'hospitalisation à Chaumont. Chacun aura encore le souvenir de le voir se promener dans le village, accompagné de son épouse ou de le voir se rendre au lavoir nord pour retrouver les anciens.

Aimant la nature, le jardinage, Pierrot laissera le souvenir d'un homme d'une certaine discrétion, courageux, gentil, généreux et infatigable.

Ses obsèques religieuses seront célébrées aujourd'hui, en l'église de Villiers-le-Sec.

Nous présentons nos condoléances à sa famille.





VILLIERS-LE-SEC - EUFFIGNEIX VILLIERS-SUR-MARNE - CHAUMONT

Jeannine PELLEGRINI, son épouse ; Patrice et Lucette PELLEGRINI, Evelyne PELLEGRINI et Marc GLAVET, Jean-Pierre et Christine DABEL. ses enfants: Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Ses belles-sœurs et beaux-frères : Ainsi que toute la famille, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre PELLEGRINI

survenu le 31 ianvier 2019, dans sa 90e année. Les obsèques religieuses auront lieu lundi 4 février, à 15 h, en l'église de Villiers-le-Sec. Pas plaques.

Une pensée pour

Alain

son fils, décédé le 25 mai 2018. Cet avis tient lieu de faire-part.

Les aînés autour d'une bonne table



Les aînés de plus de 60 ans étaient conviés par la municipalité.

Les aînés de la commune, âgés de 60 ans et plus, ont été conviés par la municipalité, samedi 16 février, à participer à leur repas annuel.

Le maire, Laurence Meunier, entourée de son adjointe aux Fêtes et loisirs, Annie Verset, et d'une partie de son conseil municipal, a accueilli les 80 convives qui ont répondu à l'invitation. Les aînés ayant franchi une dizaine ont reçu un diplôme de passage de dizaine. La doyenne de l'assemblée et du village, Pierrette Labbé, a reçu un bouquet de roses ainsi que la plus jeune invitée de l'assemblée, Thérèse Roze.

Un diaporama a permis de retracer les dix dernières années de ce moment de convivialité. Les retrouvailles ont donné à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles.

L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'une table préparée avec soin et d'un excellent repas réalisé par un traiteur local. Une tombola a clôturé l'après-midi.

Les aînés, qui n'ont pas participé à cette journée, se verront remettre un colis gourmand par les membres du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Premier lâcher de truites réussi



Quelque 67 pêcheurs ont participé à ce concours à l'étang.

Malgré un temps maussade, les pêcheurs n'ont pas boudé le premier lâcher de truites de l'année organisé par l'association Détente et loisirs. Ce sont 67 acharnés qui ont participé avec de nombreuses prises tout au long de la journée. Trois truites baguées ont été prélevées M. Norbert en a sorti deux et a gagné une canne avec moulinet et une carte pour l'année 2020. L'autre truite a été sortie par M. Magnier, il a gagné un manche télescopique en carbone pour épuisette. Cette journée a été un bon cru, surtout pour M. Mariey

qui a gagné le filet garni pour un poids de 6, 455 kg. La restauration a bien fonctionné ainsi que la buvette.



De vrais petits moussaillons



Les grandes sections/CP de Corinne Vauthier-Lucchi et les CE1 de Manuella Massenet se sont rendus en classe de mer au Val-André, du 28 février au 8 mars. Accueillis au Château Tanguy par une équipe d'animateurs, nos jeunes moussaillons ont pu apprécier balade en barque, pêche à pied, visite du Cap-Fréhel, pêcherie du port d'Erquy et p balade le long du littoral du port de Dahouet à celui de Piégu. Ils ont également travaillé sur des moulinets à vent, réalisé des tableaux de coquillages, visité un élevage de moules de bouchot et bien sûr construit châteaux et autres réalisations sur le sable. Le séjour s'est achevé par une chasse au trésor constitué de cadeaux et bonbons offerts par l'association de parents d'élèves qui a ravi les papilles de nos petits pirates.

Les enseignantes ont remercié les accompagnateurs, Edith, Serge, Micheline et Jean-Louis, sans lesquels ce séjour n'aurait pu être possible. La Ville de Chaumont et le Conseil départemental ont participé financièrement. L'Association de parents d'élèves a aussi été saluée.

Les grandes sections, CP et CE1 ont apprécié ce séjour en Bretagne.



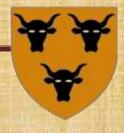


Deux blessés légers dans une collision frontale

Un accident de la circulation s'est déroulé hier au carrefour situé à l'entrée de Villiersle-Sec sur la route menant à Chaumont, à proximité du radar. Deux véhicules sont entrés en collision frontalement vers 12 h 58 et le bilan est de deux blessés légers. Ils ont été acheminés au centre hospitalier de Chaumont par les pompiers qui n'ont pas eu besoin de mobiliser une équipe médicale sur place. Les blessés sont les deux conducteurs. Il s'agit de deux hommes âgés respectivement de 52 ans et de 92 ans. La passagère d'un des deux véhicules s'en sort indemne.







Cambriolage à Villiers-le-Sec

2013

Après une fin d'année mouvementée pour M. et Mme Daniel Roux, domiciliés 13, rue Chaude à Villiers-le-Sec - ils avaient été victimes d'un cambriolage, ils ont eu hier la désagréable surprise de voir leur pavillon visité pour la seconde fois, avec le même mode opératoire : les armoires et les tiroirs vidés, un désordre complet. Ceci entre 14 h et 16 h.

Les malfaiteurs sont entrés et sortis par le sous-sol en y forçant la fenêtre. A noter que le 18 décembre, le cambriolage avait eu lieu entre 10 h et 13 h et de nombreux bijoux avaient été volés - au vol s'étaient ajoutés des dégâts matériels - pour un préjudice de 9 000 €. La peur s'est installée dans le foyer, les propriétaires ne peuvent pas évaluer le préjudice subi.

La gendarmerie d'Arc-en-Barrois s'est rendue immédiatement sur les lieux pour les relevés d'ADN et les empreintes digitales laissés sur divers objets.

De notre correspondant André Flamérion



Exercice grandeur nature à Villiers-le-Sec

La gendarmerie a organisé un exercice en conditions réelles qui n'est pas passé inaperçu hier matin, à Villiers-le-Sec. Quatre-vingts militaires, sans compter les secours ont été mobilisés.

e nombreux automobilistes ont dû se demander ce qui a bien pu se passer hier matin, au rondpoint de Villiers-le-Sec. Les forces de l'ordre étaient présentes massivement que ce soit au niveau du carrefour giratoire ou à la salle des fêtes de la commune. Il n'était pas rare non plus de voir les véhicules ralentir pour laisser des paires d'yeux curieux s'étonner de cette file de véhicules de secours.

Pas d'inquiétude. Il ne s'agissait que d'un exercice en condition réelle où 80 militaires ont été mobilisés fictivement (d'autres unités sont restées en caserne au cas où un fait divers extérieur à l'exercice se produise). Le scénario : une alerte intrusion au sein du 61° régiment d'artillerie. Un véhicule s'est introduit dans le périmètre militaire et un individu retiendrait un otage dans un local. Il v aurait également quatre blessés. Les forces de l'ordre ont encerclé ce bâtiment dans l'attente du GIGN.

La gendarmerie a engagé l'étatmajor du groupement de gendarmerie départementale, les



Le scénario était celui d'une alerte intrusion dans les installations du 61° régiment d'artillerie.

unités territoriales, d'intervention et de police judiciaire de la compagnie de Chaumont, les unités d'intervention de la compagnie de Langres et de Saint-Dizier, ainsi que l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR). Le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) et le SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation) ont également été appelés, mais ils ne sont qu'une force concourante aux unités militaires. L'exercice a duré un peu

plus d'une heure, de 9 h 15 à 10 h 30 environ. L'objectif était, notamment, de faire le point sur les moyens et les délais d'intervention des unités de sécurité.

> Joffrey Tridon j.tridon@jhm.fr



En visite à la ferme





Deux classes de l'école d'Euffigneix ont été accueillies par M. Micault, agriculteur à Euffigneix. Lundi 18 mars, pour les CE2, et lundi 25 pour les CM1-CM2. Les enfants ont été sensibilisés à l'élevage bovin à travers le film "Bovines" qu'ils ont visionné dans le cadre du projet "Ecole et cinéma". Ils avaient de nombreuses questions et à la ferme ils ont pu découvrir le troupeau de vaches montbéliardes (pour la production de lait) et charolaises (pour la production de viande). M. Micault a été remercié pour son accueil et sa disponibilité.

**

Le lâcher de truites a fait des heureux



De nombreuses truites ont été prélevées.

Les lâchers de truites se suivent mais ne se ressemblent pas. Dimanche 7 avril, la journée pêche à la truite a tenu ses promesses avec encore 68 pêcheurs participants.

De nombreuses truites ont été prélevées durant la journée mais un fait particulier s'est produit : cinq truites baguées sur six remportant un lot ont été prises.

Les heureux gagnants sont les suivants : Michaele Guyot, un lot de six verres avec tire-bouchon; Christophe Damien, un sac d'amorce, un repose canne, un sac de six bouillottes; Dominique Thierry, une bouteille de champagne; Claude Maigrot, une sorbetière; Hervé Henriot, une bouteille de rouge et une bouteille de blanc.

Le panier garni a été gagné par M. Dimey avec un poids de 8,250 kg. Encore une bonne journée à mettre sur le compte de l'association Détente loisirs.



Actes de vandalisme à Villiers-le-Sec

Dans la nuit de mardi 30 avril à hier, des dégradations ont été commises sur le pignon de la façade de la maison appartenant au maire de Villiers-le-Sec.

Une ou des personnes ont jeté des boulettes confectionnées avec de l'essuie-tout imbibé d'huile de vidange pour qu'elles collent à la façade. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.





Le mauvais temps n'empêche pas l'ardeur du pêcheur



C'est sous une météo exécrable que s'est déroulé le lâcher de truites organisé dimanche 5 mai, par l'association Détente loisirs, n'empêchant pas 50 pêcheurs d'affronter le mauvais temps. Ce n'est que dans l'après-midi que le soleil a pointé le bout de son nez. De nombreuses prises ont été effectuées par de super chanceux, comme en témoigne la photo. Cinq truites baguées remportant un lot ont été prélevées. Jacky Dominguez ainsi que Christophe Marmeuse ont gagné un sac d'amorce ; François Labetowiez, une bouteille de vin blanc et un jeu de boules de pétanque avec deux truites baguées ; Christophe Saint-Diziers, une canne à pêche avec moulinet. Le panier garni a été remporté par Christophe Marmeuse.



**

Dans les mémoires







Faire entendre la voix de deux jeunes résistants exécutés en 1944 à Chaumont - les frères Garnier, 18 et 20 ans à l'époque - ou déposer les traditionnelles gerbes de fleurs... Les communes de Haute-Marne ont célébré leurs cérémonies du 8 mai, hier.





L'appel des frères Garnier entendu à Villiers-le-Sec

La commune de la région chaumontaise a rendu hier un hommage à Luc et Roland Garnier, résistants fusillés à La Vendue le 18 mars 1944. Leurs ultimes lettres adressées à leur famille ont été lues au cours d'une émouvante cérémonie.



Les lettres des frères Garnier ont été lues par Romain Corneux...



... et Robert Jamet, aux côtés du maire, Laurence Meunier.

ue la France n'oublie jamais ses patriotes du groupe Corse... Ne les oubliez jamais. « C'est par ces mots, ce vœu que Luc Garnier a conclu sa lettre à ses parents. Dans quelques heures, ce jeune ouvrier sera fusillé avec dix camarades - dont son frère Roland - sur le stand de tir de La Vendue, à Chaumont, C'était le 18 mars 1944.

Les ultimes lettres rédigées par les frères Garnier, à l'intention de leur famille, sont certainement les plus poignantes jamais écrites par des martyrs de la Résistance haut-marnaise, « Je meurs pour la France (...), avec mon frère Roland que j'aimais temps (sic), et les camarades », devait encore écrire Luc Garnier. Soixante-quinze ans après, leur sacrifice n'est pas oublié. Si, chaque 18 mars, Chaumont se souvient des fusillés de La Vendue, en ce 8 mai, c'est le village de Villiers-le-Sec qui a tenu à rendre un hommage particulier aux deux frères, dont le domicile, en 1944 (le lieu-dit Chaumont-Garage), était situé sur le territoire de la commune.

Amour de la France

Ainsi, après que le maire, Laurence Meunier, ait lu le message de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, puis rappelé la vie de Luc et Roland Garnier (lire ci-dessous), deux habitants, Romain Corneux, un lycéen, et Robert Jamet, ancien officier de carrière et membre du conseil municipal, ont rendu publiques, dans leur totalité, les lettres rédigées par les deux frères aux premières heures du 18 mars 1944.

Amour de la France, amour des siens, amour de Dieu : telles sont les idées fortes de ces courriers écrits il y a sept décennies, et dont les habitants, parmi lesquels plusieurs enfants et adolescents, ont pris connaissance. Malgré un temps exécrable, aux côtés de militaires du 61° régiment d'artillerie et de six - excellents -



Une plaque sur le monument aux morts de Villiers-le-Sec rappelle le sacrifice des deux frères.

musiciens venus d'Eclaron, la population de Villiers-le-Sec aura en effet répondu présent au rendez-vous fixé, le 18 mars 1944, par deux patriotes hautmarnais qui n'avaient pas 21 ans.

L. F.



Suite Cérémonie du 8 Mai

Oui étaient-ils...

Luc Garnier, 18 ans, et Roland Garnier, 20 ans, avaient rejoint le groupe Corse (Francs-tireurs et partisans français) en 1943. Ils ont été arrêtés en janvier 1944 avec leur père René, par suite des aveux, peut-être faits sous la torture, de leur chef "Bacchus", interpellé quelques jours plus tôt. Emprisonnés au Val-Barizien, ils ont été condamnés à mort par le tribunal militaire allemand le 8 mars 1944, tandis que leur père était acquitté. Les deux frères seront fusillés dix jours plus tard avec neuf autres patriotes chaumontais. Ils ont été faits membres de la Légion d'honneur à titre posthume, et une rue de Chaumont perpétue leur mémoire.

Ces musiciens d'Eclaron ont donné un éclat particulier à cette cérémonie.





Des enfants heureux de pêcher comme les grands

Samedi 19 mai, l'après-midi pêche à la truite pour les enfants, organisé par Détente loisirs, s'est bien déroulé avec la participation de 30 gamins.

De nombreuses truites ont été pêchées avec la joie qui se lisait sur le visage des participants. A l'issue de la remise des prix, un goûter a été offert à tous les participants par. l'association.

Les organisateurs sont très satisfaits du déroulement de la journée avec une note de soleil. Les enfants classés dans les trois premiers sont :

filles: 1^{re}: Maurane Scholler; 2^e: Clara Oger et 3^e: Marion Plancon.

Garçons: 1^{ee}: Louca Toufouti; 2^e: Axel Agusti; 3^e: Enzo Herardot



De jeunes pêcheurs ravis de leur après-midi.



VILLIERS-LE-SEC

Dominique et Alain BESSET, Eliane MARIOTTE, Philippe et Anne-Marie PEILLEY, Laurent et Chantal PEILLEY, Sophie PEILLEY et Georges CAUDRON, ses enfants; Ses petits-enfants; Ses arrière-petits-enfants; Les familles HUMBERT, PEILLEY, PICARD, PORTAIL, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Marcelle PEILLEY née HUMBERT

survenu à l'âge de 89 ans. Marcelle repose en la Maison funéraire des Etablissements GUÉRIN à Chaumont, où des visites peuvent lui être rendues, jeudi et vendredi.

Ses obsèques religieuses seront célébrées samedi 25 mai 2019, à 9 h 30, en l'église de Villiers-le-Sec.

Fleurs naturelles uniquement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.



Marcelle Peilley

Nous avons appris le décès de Marcelle Peilley, survenu mardi 21 mai, au centre hospitalier de Chaumont, à l'âge de 89 ans.

Marcelle Peilley est née Humbert, à Buxières-les-Villiers, le 14 janvier 1930, d'une famille d'agriculteur, dans une fratrie de quatre enfants. Elle a passé sa jeunesse à l'école communale puis a aidé à la ferme avec son frère et ses deux sœurs. Le 22 septembre 1951, elle a épousé Jean Peilley, menuisier à Villiersle-Sec. De leur union sont nés cinq enfants qui lui ont donné onze petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Elle a eu la douleur de perdre son mari le 11 juin 2004 et son fils, Jean-Luc, en décembre 2014.

Marcelle a travaillé pendant de nombreuses années à Monoprix jusqu'à l'âge de la retraite. Elle aimait recevoir ses enfants et ses petits-enfants qu'elle choyait. Depuis quelques temps, elle souffrait des jambes et des pieds et en plus, avec l'âge, elle



avait du mal à se déplacer. Tous les mardis, elle se rendait au club des anciens au lavoir nord et aimait particulièrement les cartes. Elle aimait être au courant de l'actualité du village. Elle aimait faire son jardin, s'occuper de ses fleurs, voyager et les repas en famille ou entre anciens. Ses obsèques religieuses seront célébrées aujourd'hui, en l'église de Villiers-le-Sec. Nous présentons à ses enfants et à sa famille nos condoléances.



Une toute jeune équipe qui se pérennise



La nouvelle équipe de foot de l'AS Villiers-le-Sec est contente de sa saison.

La jeune équipe de football de l'AS Villiers-le-Sec, nouvellement créée, s'est engagée pour la saison 2018-2019 dans le championnat en départemental 4 poule B, et a fini sur le podium à la première place. Seuls trois joueurs sont de Villiers-le-Sec mais c'est la commune de Villiers-le-Sec qui prête le terrain et met les installations à sa disposition. Le président, Serge Beurné, est tout à fait satisfait de cette pre-

mière saison et le coach Grégory Mario a eu les bons mots et les bons gestes pour tenir les jeunes en les positionnant vers le haut du tableau.

La saison prochaine, ils évolueront en départemental 3, souhaitons-leur autant de réussite et félicitations à toute l'équipe dirigeante. Pour tout renseignement, contacter le 06.62.86.26.57 ou 06.32.54.67.33.

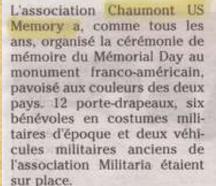


Saison 2018 - 2019



Saluer la mémoire américaine





Jacques Rusnov, président de Chaumont US Memory a rappelé à chacun le devoir de mémoire envers tous ces soldats et civils morts pour la liberté des deux nations. Il a également rendu hommage à Jean-Marie Dorlet, ancien de Chaumont Air Base et membre actif de l'association, récemment décédé.

Après un dépôt de gerbe de la Ville et de Chaumont US Memory, la Marseillaise, jouée par les musiciens de la Clique d'Eclaron, a retenti. Quelques visiteurs Américains venus d'Owasso, ville jumelée avec Chaumont, étaient même sur place,



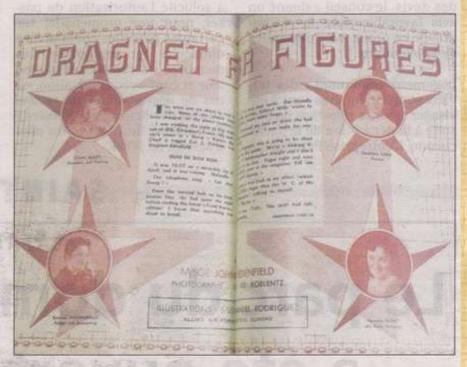


Lorsque les Américains vivaient chez nous

L'association Chaumont US Memory vient de sortir son second ouvrage sur la présence américaine à Chaumont de 1952 à 1967. Des photos et des documents inédits parsèment ce livre qui retrace la vie au cœur de la base.



La première dédicace du duo Jacques Rusnov/Henri Luppi s'est tenue samedi dernier.



Parmi les documents du livre, plusieurs numéros de Jet-48, le magazine officiel de la base de Chaumont, en anglais.



Suite de la page précédente

De 1951 à 1967, il n'était pas rare de croiser un Américain à Chaumont. Et pour cause : la ville abritait l'une des bases aériennes des États-Unis. L'association Chaumont US Memory, créée il y a sept ans est là pour le rappeler à ceux qui l'auraient oublié. Comme aide-mémoire, elle a publié un livre qui vient de sortir. "Bienvenue à Chaumont Air Base, découvrez la vie au cœur de la base américaine".

Cet ouvrage fait suite au premier livre sorti par l'association en novembre 2015. «Là, on est au cœur de la base américaine », explique Henri Luppi, membre de Chaumont US Memory. Le principal reproche qu'on leur a fait à propos du premier livre n'a plus du tout lieu d'exister. « On nous a souvent dit qu'il y avait trop de textes », affirme Jacques

Rusnov, le président. Avec ce second tome, l'impression n'est pas la même. L'ouvrage est riche de documents et de photographies, parfois même exclusives.

Tout rendre public

« On a par exemple des licences de foot d'Américains. Ils jouaient à Villiers-le-Sec. On ne savait même pas que ça existait! », s'enthousiasment les deux hommes. L'association a également déniché des photos inédites notamment celle avec le Général de Gaulle et son épouse à la Boisserie, peu avant la fermeture de la base. Ils sont entourés du Général Peterson et de sa femme.

« 90 % des documents du livre ont été fournis par des habitants du coin, après la publication du premier livre », explique Jacques Rusnov. « On ne pouvait pas les garder pour nous. Il fallait qu'on les montre, que ça rappelle des souvenirs aux gens. »

Certains objets du livre sont des histoires à eux tous seuls. Ainsi, Jacques Rusnov recoit un jour un appel d'une habitante de Maranville. Cette dernière possède une valise, oubliée par un Américain qu'elle logeait à l'époque. En découvrant l'objet en question, Jacques tombe sur un véritable trésor. Larry Myers, l'Américain à qui appartient la valise, y a laissé sa vie. Photos de ses amis mais également licence de mariage, actes de baptême de ses deux enfants, factures de réparation de voiture, bible...

La plupart des documents ont été reproduits dans le livre. Pour autant, Chaumont US Memory ne souhaite pas s'arrêter là. Elle a entrepris des démarches pour retrouver ce militaire ou au moins ses enfants. La trace de Jeffery Allen Myers, le fils de cet Américain, a été identifiée. Pour l'instant, Jacques Rusnov attend une réponse. « S'il est d'accord pour la récupérer, la valise est prête à être envoyée. J'ai tout gardé », affirme-t-il.

Pour ce second ouvrage, l'association a tenu à une traduction anglaise. Il n'y a cependant pas de second livre qui serait écrit dans la langue de Shakespeare. Le livre est en lui-même bilingue, Henri Luppi s'en est assuré lui-même puisqu'il a tout traduit. De cette façon, les Américains avec lesquels l'association est en contact, notamment à Owasso, ville jumelée avec Chaumont, pourront le lire et tout y comprendre.

Laura Spaeter I.spaeter@jhm.fr

Un sans faute pour les permis piéton

Lundi 17 juin, des gendarmes de la brigade de Arc-en-Barrois, le chef Pignon et la gendarme adjoint volontaire Monnay, sont venus remettre le permis piéton aux élèves de la classe CE2, dirigée par Sophie Crétienot, et le permis piéton-Internet à 27 élèves CM1-CM2, de la classe dirigée par Christine Roux. Les cours dispensés depuis mars par les institutrices ont porté leurs fruits puisqu'ils ont tous été reçu à l'examen passé début juin.

La commune était représentée par Joël Nicolin, adjoint au maire, aux côtés des enfants, fiers de tenir le permis dans la main.









En liaison directe avec la Police Nationale



Sur le terrain de la sécurité



Laurent Nunez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, était en Haute-Marne hier. A Saint-Dizier (notre photo), Villiers-le-Sec et Chaumont, il a pris connaissance des dispositifs mis en place dans le cadre de la "police de sécurité du quotidien".

Page 4



Rencontre avec les citoyens vigilants à Villiers-le-Sec



Les citoyens vigilants étaient conviés à rencontrer le ministre.

Un passage était prévu par la mairie de Villiers-le-Sec. En présence du maire, Laurence Meunier, le colonel Perrot a présenté le fonctionnement de "Citoyen vigilant".

Ce n'est pas un dispositif de surveillance. Ces personnes ne doivent pas non plus intervenir si elles repèrent quelque chose de suspect », reprenait le n° 1 des gendarmes dans le département en détaillant plus leurs missions. Une rencontre était prévue avec les référents de la commune. Du policier en retraite au conducteur routier, les profils peuvent être variés.

Ces regards croisés et sensibilités différentes apportent une observation plus efficace. Ces précieux référents peuvent également se révéler fort utiles en cas de disparition de personnes.

Sans compter qu'ils contribuent à resserrer les liens avec les populations rurales.



L'Agglomération de Chaumont et les Cantines Scolaires

AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

Les pieds dans le plat

L'harmonisation des systèmes de restauration scolaire a créé un réel débat lors du conseil d'agglomération de Chaumont, à Colombey. Explications.

Moment de tension, jeudi soir, au conseil d'Agglo, lorsqu'il a été question de restauration scolaire sur le territoire. Sur la table : la délégation de service public à Scolarest (Compass Group) et la tarification.

L'objectif du vote était d'harmoniser le système pour tous les enfants et les familles mais, très vite, sont réapparues les divergences entre anciennes communautés de communes. Laurence Meunier, en charge du projet, a expliqué qu'en matière de restauration scolaire, des régimes différents actuellement : régnaient Scolarest pour l'ancienne agglo de Chaumont, Sodexo pour Biesles, Marnay, Mandres et Scolarest pour Bologne sachant que les deux derniers marchés prennent fin actuellement. A noter qu'à Nogent, Froncles et Colombey, la restauration est assurée par le Conseil départemental et qu'à

Viéville, le restaurant communal "Le pied de la Roche" s'en charge. Pour ces quatre communes, rien ne change.

L'Agglo veut donc profiter de ces fins de marché pour uniformiser le système. En intégrant les quatre communes, « tous les établissements, soit 160 000 repas par un, bénéhcieront d'une offre de qualité identique, d'un meilleur suivi des restaurants de proximité avec une diététicienne et de la présence d'un professionnel pour les accompagner dans une démarche de qualité renforcée - Marnay, Mandres et Bologne ont accepté mais pas Biesles soit plus de 6000 repas par an. Ce refus a un impact sur les tarifs renégociés (6,72 € si Biesles est dedans et 6,89 si Biesles n'v est pas). Le surcoût, pour l'Agglo aurait été de 9000 €. Alors, l'Agglo a forcé la main à Biesles provoquant une crise. De surcroît,



Sur l'ensemble du territoire, la dépense pour les cantines est de 1,53 million d'euros.

Des infos à la pelle

 Mardi prochain, l'Agglo de Chaumont aura, officiellement, son tout nouveau site Internet.

- Les travaux de Palestra sont encourageants en termes de délais et de prix. D'après Pascal Babouot, « les entreprises sont arrivées au dernier niveau des bétons, à 12 m au-dessus du sol. Les gradins, salies, bassins sont désormais visibles. Le 14 juillet, les premières structures en acier seront montées. Nous n'avons qu'une seule semaine de retard. Les entreprises jouent un jeu remarquable ». En matière de coûts, alors que 50 % de la construction est réalisée, le budget est tenu. Seule imprévue : la puissance électrique qui a été renforcée pour que « les concerts se déroulent dans de bonnes conditions ».

 - Le campus connecté, à Chaumont, a déjà attiré cinq étudiants pour la rentrée prochaine. Les résultats du bac seront décisifs pour augmenter l'effectif à une vingtaine de personnes.

 La zone Plein'Est est en plein essor avec l'arrivée de Chaumont Poids Lourds sur 3,5 ha, Desa Logistic sur 1,3 ha et l'association pour adultes et jeunes handicapés de Froncies. en rejoignant le système commun à tous, les communes vont se plier à la prise en compte du quotient familial qui permet aux familles de payer la cantine en fonction de leur revenu. Là encore, les élus ne sont pas tous d'accord.

Michel André, maire de Biesles et donc premier concerné, craint de trop grandes différences de prix des repas entre les familles. Il aurait également aimé qu'un appel d'offres soit lancé pour donner sa chance à Sodexo sachant qu'il n'y avait » pas d'urgence à changer de délégation ». En plus, il n'est pas certains de l'économie réalisée pour l'Agglo.

Christine Guillemy, la présidente, a alors expliqué sa volonté de donner un vrai repas aux enfants issus de familles en difficulté. Elle condamne les discriminations sociales.

Anne-Marie Nédélec, maire de Nogent, regrette « une fois de plus de se voir imposer le système des quotients familiaux » et donc, en filigrane, celui de Chaumont. Elle va plus loin en faisant remarquer l'absence de nombreux élus (le quorum a été tout juste atteint). « Il faudrait peut-être s'interroger. » Elle fait allusion à la main mise de Chaumont sur les autres anciennes communautés.

Cela dit, le résultat du vote, à l'issue du débat, est sans appel avec une seule opposition, celle de Michel André.

Frédéric Thévenin f.thevenin@jhm.fr



Élèves du RPI Buxières-Euffigniex-Villiers le Sec

Une journée à la ferme



Les deux classes de CE2, CM1 et CM2 du village ont passé une journée à la ferme de l'EARL des Côtes-d'Alun.

Dans le cadre des "fermes ouvertes", les deux classes d'Euffigneix (CE2, CM1 et CM2) ont été accueillies lundi 24 juin, par M. Micault, de l'EARL des Côtes-d'Alun, et Chloé Guerbert, animatrice à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA).

Les élèves ont approfondi leurs connaissances sur le monde agricole. En effet, une première visite avait eu lieu en mars et ils avaient assisté à un vêlage en mai.

La matinée a été consacrée aux cultures, suivie d'une pause pique-nique dans les bois avec construction de cabanes. L'après-midi, les enfants ont pu retrouver le troupeau de vaches laitières et assister à la traite.

Les Chaumontais grands gagnants de la fin de la taxe d'habitation?

Depuis des décennies, les Chaumontais paient une taxe d'habitation particulièrement élevée. Du coup, ils sont les plus grands bénéficiaires, en Haute-Marne, de sa suppression programmée. Explications.

n 2020, 80 % des Français. soit 17,6 millions de foyers, cesseront définitivement de payer la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Leur gain sera de 555 € en moyenne, après avoir connu un allégement de deux tiers (361 € en movenne) en 2019 et d'un tiers en 2018 (166 € en moyenne).

Gain de pouvoir d'achat

Mais alors, quelle est la situation des habitants de Chaumont? Et quel gain peuvent-ils espérer? La taxe d'habitation rapporte, chaque année, 6 millions d'euros à la Ville. Une somme élevée du fait d'un taux élevé même s'il ne change plus depuis 11 ans. Ce taux est de 22,78 % là où d'autres villes de même strate tournent autour de 15 %. Du coup, comme les Chaumontais paient davantage que les communes voisines.

suppression de la taxe va leur permettre un gain de pouvoir d'achat plus important. Une chance pour faire revenir des habitants?

A Chaumont, 11009 fovers sont assujettis à la taxe d'habitation pour un montant moven de 559 €. En 2020, 9101 foyers chaumontais cesseront définitivement de la payer. Leur gain moven sera de 590 € en movenne, après avoir connu un allégement de deux tiers en 2019 soit 383 € en moyenne et d'un tiers en 2018 soit 177 € en movenne.

Reste à savoir, pour la Ville, comment ces 6 millions d'euros "perdus" seront retrouvés. Cette année, la somme a été entièrement et intégralement compensée par l'État. Il est impossible de croire que l'État pourra se permettre ce genre de compensation les années à venir. Une réforme est donc annoncée. Le Gouvernement



Comme la taxe d'habitation est aussi liée au revenu des ménages, les montants moyens donnent une idée du capital financier des ménages de chaque commune.

envisage de transférer aux communes la part de la taxe foncière qui revient aux départements. Autrement dit, la taxe foncière irait exclusivement aux communes et aux communautés de communes avec, attention, la forte tentation pour ces collectivités de l'augmenter pour améliorer leurs recettes.

24,4 millions de foyers

Deux questions se posent alors : est-ce normal de faire peser l'imposition locale exclusivement sur les propriétaires (les locataires ne paient pas de taxe foncière)? Et estce que Chaumont pourra se permettre d'augmenter son taux d'imposition sachant qu'il est délà particulièrement élevé, à 30,54 %? Si ces solutions sont adoptées, l'ambition de nombreux ménages de devenir propriétaire sera ruinée et d'autant plus à Chaumont.

A noter qu'en 2023, la taxe d'habitation aura totalement disparu. Au total, en France, 24,4 millions de fovers bénéficieront de la suppression complète de la taxe d'habitation sur la résidence principale, pour un gain moyen de 723 € par foyer par an.

> Frédéric Thévenin f.thevenin@ihm.fr

Suite

du ministère des Finances.





suite article précédant Et les communes proches ?

	Nombre de foyers assujettis	Montant moyen 2018	Foyers exonérés en 2020	Gain en 2020	Gain en 2019	Gain en 2018
Condes	137	383	109	379	246	113
Jonchery	400	458	322	486	316	145
Villiers-le-Sec	287	354	243	395	257	118
Semoutiers	203	434	162	458	298	137
Neuilly-sur-Suize	139	501	91	487	316	146
Chamarandes-Choignes	442	516	313	492	319	147

Et les communes moins proches ?

	Nombre de foyers assujettis	Montant moyen 2018	Fayers exonérés en 2020	Gain en 2020	Gain en 2019	Gain en 2018
Saint-Dizier	11377	395	10112	444	289	133
Langres	4067	434	3409	490	318	147
Nogent	1742	353	1558	414	269	124
Joinville	1511	426	1327	521	339	156
Wassy	1256	314	1104	376	244	112



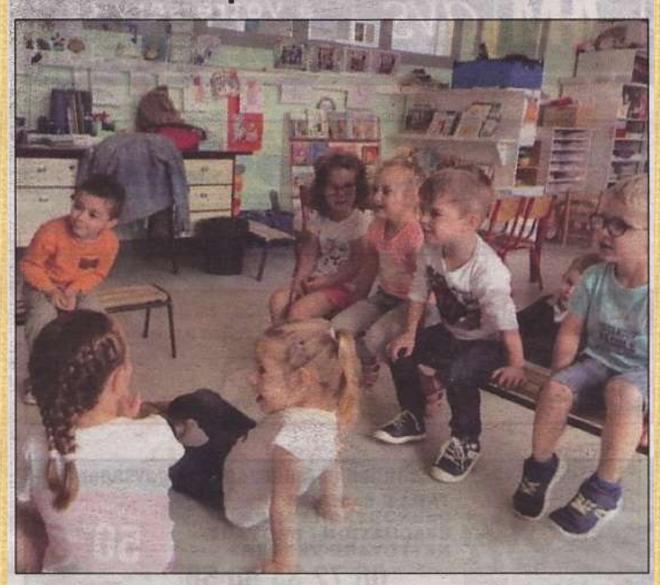


Le 21 juin, un petit Tim est né à la maternité de Chaumont et pesait à la naissance 3,320 kg pour 50 cm.

Tim est le premier enfant de Julien Ribeiro, artisan chauffagiste au village, et de Céline Pernod, laborantine à l'hôpital de Chaumont. Tim est né le jour de l'été apportant du soleil dans la maison et s'est fait entendre pour le jour de la musique. Tim apporte beaucoup de joie aux parents et aux grands-parents demeurant à Jonchery. Nos compliments au jeune couple, beaucoup de bonheur et bonne santé au bébé et à la maman.



De petits diablotins



Tout au long du mois de juin, la micro-crèche ADMR Les petits diablotins a été accueillie par l'école maternelle de Villiers-le-Sec, et plus particulièrement dans la classe de la directrice, Carine Combo. Grâce à ce partenariat pour le bien-être des enfants, les plus grands ont pu vivre l'expérience de l'école pendant deux demi-matinées afin d'être préparés pour la rentrée de septembre. Ce fut un agréable moment d'échange et de partage pour tous, qui sera renouvelé l'année prochaine.



Bienvenue à Eugène



Le petit Eugène a vu le jour dans une maternité de Dijon, mercredi 26 juin. A la naissance, il pesait 3 kg 410 et mesurait 50 cm. Il vient agrandir le foyer d'Emilien Humbert et d'Elodie Pelletier, demeurant tous deux au n°1, rue de la Perrière. Eugène va tenir compagnie à ses frères et sœur : Rose, Samuel et Sacha. Félicitations aux parents et grands-parents et bonne santé à la maman et au bébé.

Un enfant de Villiers-le-Sec sous-préfet à Saint-Jean-de-Maurienne

Né le 16 juin 1978, Michael Mathaux, enfant de Villiers-le-Sec, a été nommé sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie. Il a fréquenté l'école du village jusqu'en CM2. Michel Dorkel était alors l'instituteur, celui-ci réside toujours à Villiers-le-Sec. Puis, Michael Mathaux a fréquenté collège, lycée, faculté à Dijon et grandes écoles à Lyon. Titulaire d'une maîtrise de droit public, il a débuté sa carrière au secrétariat général du gouvernement (SGG) en 2005. Chef du secteur de la procédure réglementaire et de la publication du Journal officiel jusqu'en 2008, il a ensuite été en charge de l'élaboration du guide de légistique qui présente l'ensemble des règles devant être observées dans la préparation des textes nominatifs, entre 2010 et 2011. En 2011, le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne a rejoint la préfecture de Mayotte en tant que chargé de mission auprès



Michael Mathaux a passé son enfance à Villiers-le-Sec.

du secrétaire général et du préfet jusqu'en 2015, puis en tant que directeur de l'immigration jusqu'en 2017, avant de devenir directeur de cabinet du préfet de l'Allier à Moulin. Michael Mathaux va notamment devoir gérer l'arrivée puis le départ du Tour de France à Saint-Jean-de-Maurienne.

> De notre correspondant André Flamerion









VILLIERS-LE-SEC - Dimanche 14 juillet, l'ensemble de la population, toutes générations confondues, a été réunie tout au long de la journée. C'est à 11 h, devant le monument aux morts qu'ont commencé les festivités avec la cérémonie de commémoration qui s'est déroulée dans une atmosphère d'unité. « Que cette Fête nationale qui associe solennité, recueillement, comme cette cérémonie devant le monument aux morts, convivialité, avec notre apéritif et repas républicain, nos animations, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, puisse être le moment privilégié pour nous tous, de manifester notre appartenance à la même communauté de destin, à la même nation, la France.» 'est par ces mots que le maire



terminait son discours et lançait le programme des festivités. Les 140 convives présents au repas, les familles venues en nombre l'après-midi et en soirée, les associations du village venues prêter main-forte, les structures gonflables et les nombreuses activités ludiques proposées par la municipalité ont confirmé la réussite de cette journée et le plaisir partagé d'être de nouveau réunis. La météo étant de la partie, le feu d'artifice a terminé cette magnifique journée.





Petits et grands se sont amusés, notamment au jeu de la pêche aux canards.

Vendredi 19 juillet, toute l'équipe de la micro-crèche ADMR Les Petits Diablotins a organisé une petite fête de fin d'année sur le thème du cirque.

Petits et grands se sont amusés autour de différents ateliers : pêche aux canards, parcours de motricité, jeux de quilles et dessin sur une fresque (le "street art"). L'après-midi a été un moment d'échange et de partage entre les professionnelles, les enfants et les familles. Il s'est terminé par un petit goûter avec des gâteaux confectionnés notamment par les enfants.



Pique-nique et rigolade



Lundi 22 juillet, les enfants de la micro-crèche ADMR, Les petits diablotins, accompagnés par les professionnelles, ont eu le plaisir de partager un pique-nique sur l'aire de jeux de Villiers-le-Sec. Un moment de partage et de rigolade que chacun a apprécié en cette dernière semaine, avant les vacances annuelles de la micro-crèche.









Chineurs, acheteurs et gourmands étaient au rendez-vous

Dimanche 1^{er} septembre, le vide-greniers organisé par l'Association familiale, la commune avec la participation de Détente loisirs a connu encore un franc succès. Soixante-quatre exposants étaient présents tout le long de la grande rue des deux côtés. Durant toute la journée, les acheteurs se sont succédé pour chiner le produit qui fait tilt, vieux outils, livres, jouets, babioles, bijoux, lingerie, petits meubles, chaussures, etc. Bref il y avait de tout. Du côté restauration, il y avait aussi tout ce qu'il fallait, saucisses, merguez, moules-frites délicieuses, les bénévoles n'ont pas chômé. A côté, un marchand de crêpes et gaufres. Un peu plus loin, les délicieuses glaces italiennes... Il ne manquait rien, à part un peu de soleil.











EUFFIGNEIX - Pour la première fois pour la rentrée, au regroupement pédagogique de Villiers-le-Sec-Euffigneix, l'accueil s'est fait en musique pour les enfants. Les parents en ont profité tout en prenant un café qui leur a été offert. Le corps enseignant est inchangé par rapport à l'an dernier. Sophie Chretiennot a la charge de 20 CE2-CM1 et Christine Roux, de 20 CM1-CM2.

Rentrée des classes



VILLIERS-LE-SEC - La rentrée s'est déroulée, en musique, avec 44 élèves pour les grands. Manuella Massenet a en charge 22 élèves : onze CE1 et onze CE2. Les grands de la maternelle sont également 22. Six grande section et seize cours préparatoire sont sous la responsabilité de Corinne Vauthier-Lucchi, accompagnée de Mylène Moucheroud.



Journal de Villiers-le-Sec Année 2019



VILLIERS-LE-SEC - Karine Colombo, directrice du regroupement pédagogique de Villiers-le-Sec - Euffigneix, a en charge 23 bambins de toute petite section et de petite section. Laurence Bongiorno, dans la seconde classe, a la charge de 22 moyenne section - grande section. Que quelques pleurs pour la première journée : dans l'ensemble, ce fut une rentrée parfaite.







Nouveaux habitants



Un jeune couple s'est installé au 51, Grande-Rue dans un logement qu'ils ont refait à neuf. Enguerran Flamerion est le fils de "doudou" Flamerion et Isabelle. Il est technicien au sein de la société Kiloutou à Chaumont. Son amie Muriel Ayad est secrétaire à Chaumont à l'agence immobilière Doyon. Le jeune homme est bien connu au village puisque sa grand-mère réside à Villiers-le-Sec.





Bien dans son corps, bien dans sa tête



Tous les lundis soir, de 20 h à 21 h, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, une séance de gymnastique, animée par Jean-François Beaugrand, est ouverte à toutes les personnes, hommes ou femmes, de tous âges. Au programme : renforcement musculaire, stretching, étirements. Un objectif : la prise de conscience de son corps grâce aux exercices toniques adaptés à chaque personne et enseignés avec pédagogie par l'animatrice. Cette activité est organisée par l'association Familles rurales de Villiers-le-Sec et environs. Renseignements au 06.83.71.09.46 ou au 06.40.34.57.36.



VILLERS-LE-SEC

Roger et Marguerite,
Gilbert et Annie,
ses enfants;
Catherine et Benjamin, Delphine et Fabrice, David et Sonia,
Sandra et Tony, ses petits-enfants;
Simon, Ugo, Iliana, Matéis, Emma, Cédric,
ses arrière-petits-enfants;
Ses neveux et nièces;
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Norbert VERSET

survenu le 13 septembre 2019, à l'âge de 93 ans. Norbert repose à la Maison funéraire des Ets GUÉRIN, rue de la Marne à Chaumont, où des visites peuvent lui être rendues.

Ses obsèques seront célébrées mercredi 18 septembre, à 14 h 30, en l'église de Villiers-le-Sec.

Pas de plaques.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VILLIERS-LE-SEC

Roger et Marguerite, Gilbert et Annie, ses enfants ; Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Ainsi que toute la famille, très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, lors du décès de

Monsieur Norbert VERSET

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leurs messages, leurs envois de fleurs et messages de condoléances.

Que chacun trouve, ici, l'expression de leur profonde reconnaissance.

Norbert Verset, doyen du village

Les habitants ont appris le décès de Norbert Verset, doyen du village, survenu vendredi 13 septembre, après une courte hospitalisation à Chaumont, à l'âge de 93 ans.

Norbert, fils de facteur, est né le 24 avril 1926, à Chaumont. Fils unique, il a habité avec ses parents à la poste de Villiers-le-Sec avant de s'installer au centre du village. Après avoir fréquenté les bancs de l'école communale, Norbert est rentré à la SNCF, orientation électricité.

Ensuite, il a travaillé à l'entreprise Oscar à Euffigneix pour se diriger ensuite vers l'entreprise Girardot, de Chaumont. Dans un village voisin, il a fait la connaissance de Jeannine qu'il a épousé le 4 mai 1946, à Sarcicourt.

De leur union, sont nés deux enfants Roger et Gilbert qui leur ont donné quatre petits-enfants, Catherine, Delphine, David et Sandra. Six arrière-petits-enfants, Simon, Ugo, Iliana, Mateis, Emma et Cédric, sont venus agrandir la famille qu'il chéris-

Entreprenant, Norbert avait décidé de s'installer en créant sa propre entreprise d'électricité en 1957.

A l'âge d'apprendre un métier, ses deux fils ont attrapé le virus du père et ont rejoint l'entreprise avec d'autres ouvriers formant plusieurs équipes dans tout le département, Favorablement connue dans le bâtiment, l'entreprise Verset était florissante avec, à sa tête, un homme sérieux, rapide, "électrique" sans temps morts, jusqu'à l'âge



de la retraite dans les années 90, période à laquelle ses fils ont repris le flambeau.

Profitant de la retraite à sa façon, il aimait la nature, passer le motoculteur dans le jardin et aller se ressourcer à Saint-Martin-sur-la-Renne dans sa propriété qu'il appelait "son petit paradis". Il aimait faire des balades en voiture, aller voir les copains et les copines et voyager. Il a été chasseur et assistait à chaque cérémonie de la commune.

Au décès de son épouse Jeannine, le 23 octobre 2013, il a été terriblement marqué.

Se retrouvant seul, il a su surmonter l'épreuve avec courage et rester autonome jusqu'au bout de ses forces.

Norbert laissera le souvenir d'un homme courageux, gentil, généreux, réservé, à l'écoute des autres. C'est une figure du village qui s'en va avec son doyen. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à Villiers-le-Sec.

A sa famille, nous présentons nos condoléances.



VILLIERS-LE-SEC

Ghislaine NICOLAS, son épouse; Stéphane, Aline, ses enfants; Christopher, son gendre; Lenny et Mathys, ses petits-enfants; Danielle et Guy TRAMPÉ, sa sœur; Jean-Claude NICOLAS, son frère; Marie Louise CHAMARANDE, sa belle-mère; Roger et Annick CHAMARANDE; Ses beaux-frères et belles-sœurs; Ses neveux et nièces et toute la famille; Ainsi que ses amis fidèles, ont la douleur de vous faire part du décès de



Jean-Marie NICOLAS

survenu le 20 septembre 2019, à l'âge de 68 ans. Ses obsèques seront célébrées mercredi 25 septembre, à 10 h, en l'église de Villiers-le-Sec. Selon sa volonté, la crémation aura lieu dans l'intimité

Selon sa volonté, la crémation aura lieu dans l'intimité familiale.

Fleurs naturelles uniquement. La famille rappelle à son souvenir

son beau-père, décédé en 2001 ; Madeleine

sa maman, décédée en 2009 ;

Jocelyne

sa belle-sœur, décédée en 2010 ;

son papa, décédé en 2011.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Jean-Marie Nicolas

Nous avons appris avec tristesse, le décès de Jean-Marie Nicolas survenu à l'hôpital de Langres, vendredi 20 septembre, à l'âge de 68 ans, après une longue et implacable maladie qu'il a combattue avec courage. Jean-Marie Nicolas est né le 24 novembre 1951 à Chaumont, fils de clerc de notaire, d'une fratrie de trois enfants, Jean-Claude et Daniel.

Après son école primaire, il a appris le métier de plombier à l'entreprise Brocard de Châteauvillain et a effectué sa carrière professionnelle à la Ville de Chaumont à partir de 1971 et jusqu'en 2005.

En 1972, il a fait connaissance de Ghislaine et ils se sont mariés le 18 mai 1974. De leur union sont nés deux enfants, Stéphane, boulanger-pâtissier à Megève, et Aline, animatrice en crèche à Chaumont, qui leur ont donné deux petits-enfants, Lenny et Mathys qu'il a eu le grand bonheur de chérir et dont s'étaient sa fierté. Il était toujours heureux de les recevoir à la campagne dans leur pavillon que le couple avait fait construire à Villiers-le-Sec.

Jean-Claude Nicolas était sportif et aimait en particulier le foot-



ball, qu'il a pratiqué de nombreuses années, tout comme son fils, au sein du club du village. Il aimait rendre service aux gens qui lui demandaient une bricole ou toute autre chose. Il aimait les parties de pêche en famille ou avec des amis, les jeux de sociétés, la pétanque avec ses amis et collègues qui lui sont restés fidèles malgré la maladie. Jean-Marie Nicolas laissera le souvenir d'un homme discret, serviable, sociable et toujours souriant.

Ses obsèques seront célébrées mercredi 25 septembre, en l'église de Villiers-le-Sec.

A sa famille, nous présentons nos condoléances.



Notre Maire en premières lignes

Une rentrée harmonieuse

Un mois après la rentrée officielle des classes, les chiffres ont été affinés. Sur l'ensemble des établissements primaires (maternelles et élémentaires), les effectifs sont en baisse avec une centaine d'inscriptions en moins. En revanche, d'autres aspects positifs sont à mettre en avant. Petit état des lieux.



Intéressant? Les parents peuvent consulter le menu de la cantine sur le nouveau site internet de l'Agglo.



Mais, malheureusement, on retient un seul gros point négade la rentrée scolaire. Cette tif: la baisse significative des "harmonie" s'établit autour effectifs. d'une volonté de l'Agglo 100 élèves de moins d'offrir le meilleur service sur « C'est une tendance que l'on l'ensemble du territoire pour retrouve dans tout le Grand qu'il soit identique partout, Est, pas uniquement sur l'Agglo avec, en premier lieu, un rééou la Haute-Marne », explique l'élue. « Cette baisse est liée à la chute démographique. Nous ne pouvons rien y faire et nous n'avons aucun impact dessus. » Difficile de lui en vouloir mais

Sur Chaumont, on compte 28

élèves de moins, 48 l'ancienne Agglo, 8 sur l'ancienne ComCom du Bassin Nogentais et 35 sur l'ancienne ComCom Bologne-Vignory-Froncles.

À l'inverse, la cantine comptabilise une centaine de repas supplémentaires. Ce sont 5 % d'élèves en plus qui mangent à la cantine, Alexis Renauld, directeur éducation enfance jeunesse, analyse: « Avec la redéfinition des quotients familiaux, de nouvelles familles peuvent bénéficier de ce service ». Celui-ci s'est aussi amélioré dans le sens où les enfants ont tous le même repas, à l'exception des écoles de Colombey, Froncles, Nogent

et Viéville, la restauration étant faite sur place. «La cuisine centrale se trouve à Saint-Roch, à Chaumont. Et le prestataire s'organise pour livrer chaud sur l'ensemble du territoire ». souligne Laurence Meunier.

Tout équipé

Alors que les travaux dans les écoles se sont déroulés dans les temps, il a aussi été question lors de cette rentrée de rééquiper certaines classes de matériel digital et informatique. De la grande section au CM2, des TBI (tableaux blancs interactifs) et des ordinateurs ont été installés, « Les élèves et les enseignants travaillent avec les outils de demain. Toutes les conditions d'apprentissage nécessaires au bien-être de l'enfant et de sa bonne éducation sont réunies », se félicite Laurence Meunier.

Enfin, diverses mesures ont été prises en termes de sectorisation scolaire. Bien sür, il faut faire avec la fermeture d'une classe à l'école primaire de Semoutiers-Montsaon. En revanche, une 9° classe a ouvert à l'école primaire Robert Pillon. Dans ce même établissement, la classe de CE1 s'est vue dédoublée.

> **Joffrey Tridon** j.tridon@jhm.fr





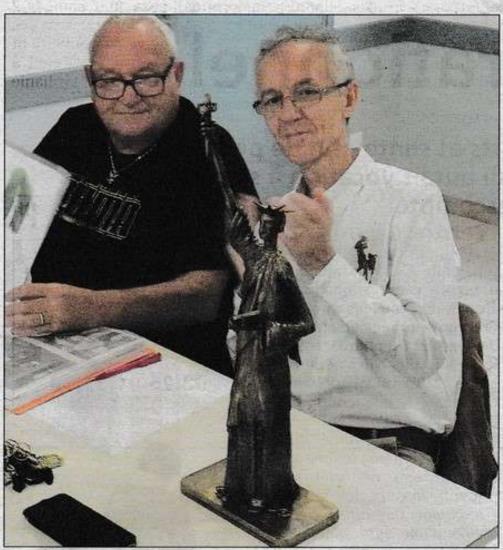
personnel. La vice-présidente de l'Agglo déléguée aux affaires scolaires et extrascolaires est ainsi revenue sur cette rentrée qui s'est

quilibre des horaires, des quotients familiaux, de la restauration, de l'équipement, et du il faut compter une centaine d'élèves en moins cette année.

50



US Memory a sa propre statue de la liberté



Les membres d'US Memory sont fiers d'avoir cette pièce en leur possession.

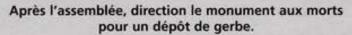
« On n'en revient toujours pas! » Depuis très peu de temps, l'association Memory a recu un don intéressant : une mini-statue de la liberté "Steel Liberty". Suite au décès d'Alain Rombach, ancien pharmacien à Chaumont, sa veuve décide de se séparer de cette statue qui lui rappelait trop son mari. Elle contacte alors Michel Boussard, sculpteur haut-marnais et auteur de cette statue. Il se trouve que ce jour-là, le sculpteur est avec son frère, membre de l'association US Memory. Il lui

indique donc que l'association serait heureuse de l'avoir. C'est désormais chose faite. La statue a été faite en 2006, à l'occasion du 50e anniversaire de la statue, beaucoup plus grande, située au 61e Régiment d'artillerie à Semoutiers. Elle est en fer, couleur bronze, et mesure 56 cm de haut. Elle a été faite à la meuleuse et au chalumeau. « C'est une belle histoire. On l'apportera à chaque exposition », explique Jacky Rusnov, président d'US Memory.

ASSOCIATION:

Les anciens combattants en assemblée générale





L'assemblée générale des ACPG CATM de la section de Chaumont, présidée par Viviane Joffroy, a eu lieu. Avant de commencer, une minute de silence a été observée en la mémoire des disparus. À l'heure actuelle, l'association compte 155 adhérents, l'effectif est à peu près stable.

L'action sociale a été mise en relief par Raphaël Mercier, président de l'ONAC, telles les subventions possibles, aides financières sous certaines conditions. La trésorière, Marie-France Baillet, a ensuite exposé la situation financière et la bonne tenue des comptes avant de donner la parole à Gilles Morel, vice-président départemental et président de la section de Vignory, puis à Laurence Meunier, maire de Villiers-le-Sec, remerciée pour son geste généreux.

La journée s'est poursuivie par un office religieux en présence de cinq porte-drapeaux avant de se rendre au monument aux morts pour un dépôt de gerbe. Puis toutes les personnes présentes étaient conviées à se retrouver à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec pour un vin d'honneur offert par la section de Chaumont. À l'issue, un repas amical a réuni 57 convives dans une ambiance des plus chaleureuses.

Étaient également présents, Évelyne Gaufillie, secrétaire, et Paul Flamerion, conseiller départemental. Bernard Benoit, président départemental, était excusé, retenu par d'autres obligations ainsi que Gilles Merat, président départemental honoraire pour des raisons de santé.

De notre correspondant André Flamerion







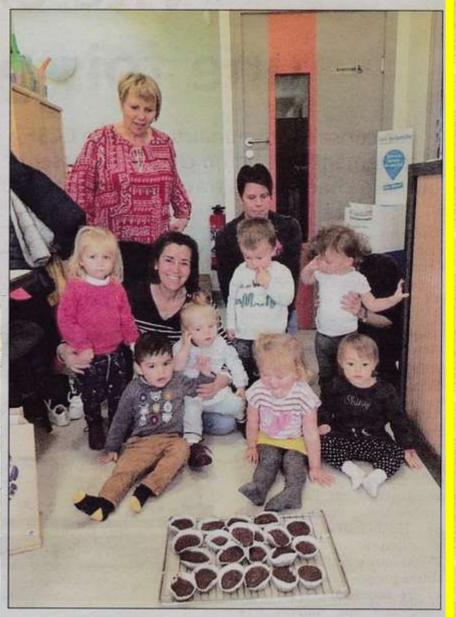
Une matinée pleine de saveurs

La Semaine du goût a eu lieu du 7 au 11 octobre. L'occasion de proposer aux enfants des activités autour de l'alimentation afin d'éduquer leur goût et leur sens. C'est pourquoi, vendredi dernier, de 9 h 30 à 11 h, cinq assistantes maternelles et sept enfants dont elles ont la garde, se sont déplacés au RAM Les Bout'Choux (Relais assistantes maternelles) de Villiers-le-Sec, dans le but de participer à des activités préparées et animées par la responsable, Laëtitia. Au programme de la matinée : lec-

ture du livre "Pop mange de toutes les couleurs", atelier cuisine et préparation de muffins chocolat-courgettes, dégustation de légumes secs et jus de fruits bio. Cet atelier s'est terminé dans la convivialité en chanson, sur des paroles rigolotes parlant des fruits et légumes.

Le RAM est un lieu d'accueil. d'information et d'échange gratuit à destination des parents et des assistantes maternelles. Pour plus d'information, contacter le RAM Les Bout'Choux, au 03.25.32.26.19.





Au menu de l'atelier cuisine : des muffins chocolat-courgettes.

L'année est lancée à la micro-crèche



La directrice, Carole Legrand (en haut à droite), ainsi que toute son équipe.

La directrice de la micro-crèche, Carole Legrand, ainsi que toute son équipe, accueillent de nouveaux enfants depuis le mois de septembre. Chacun prend son temps pour apprendre à se connaître. La micro-crèche peut encore accueillir des nouveaux petits diablotins. Celle-ci propose un accueil de 7 h à 19 h, du lundi au vendredi.



Un chantier d'insertion à double vocation

Le chantier d'insertion existait depuis 2007 sur l'ancienne communauté de communes du bassin de Bologne-Vignory-Froncles. Depuis le 1er janvier 2019, il est porté par le Centre intercommunal d'action sociale (Cias) de l'Agglomération de Chaumont. La finalité est d'aider des demandeurs d'emploi à retrouver un travail ou une formation grâce à un accompagnement socio-professionnel, réalisé par la responsable, Alicia Robinet. L'objectif pour le chantier d'insertion est la rénovation du patrimoine de l'Agglomération de Chaumont.

Philippe Maitrot, adjoint au directeur du Centre technique de l'Agglomération de Chaumont, qui a un rôle de coordonnateur technique pour le chantier d'insertion, a ainsi échangé avec Mme Meunier, maire de Villiers, sur la rénovation de deux lavoirs "forestiers" se trouvant sur sa commune. Après validation du directeur, Jean-Yves Brugnon, Xavier Grenier (encadrant technique) et les salariés du chantier d'insertion ont débuté les travaux de défrichement du premier lavoir et des abords (côté Buxières) début juillet. Puis il a été décidé de remonter les murs affaissé, pierre par pierre, ainsi



Le chantier permettra de redécouvrir le patrimoine local.

que les couvertines et quelques réfections du toit à la chaux ont été effectuées.

Fin septembre, le chantier d'insertion a entrepris le second lavoir (côté Euffigneix) toujours par du défrichage, principalement de la mare envahie de saules et végétations diverses, puis, le remontage des murs affaissés du lavoir avec quelques pierres supplémentaires provenant de l'ancien appentis de la cure et la mise en place de couvertines montées à la chaux. Une barrière en bois sera mise en place au-dessus du lavoir afin de protéger les promeneurs d'une éventuelle chute.

Ce chantier permettra de redécouvrir ce patrimoine. Restera, peut-être, à flécher ultérieurement un parcours de promenade depuis la mairie.





La fête fait grise mine



Dimanche 27 octobre, la Fête patronale a été morose. Elle n'a pas attiré la foule avec la pluie qui s'est invitée en début d'après-midi. Les enfants ont été peu nombreux à investir le manège ou bien la piste des autos tamponneuses. Ce fut une mauvaise fête pour les forains, les métiers ont tourné à 30 %. Ils espèrent que demain, la fête qui fonctionnera à prix réduit sera baignée de soleil.



Des abeilles s'invitent au Relais assistantes maternelles





Un atelier sur "Le monde merveilleux des abeilles" s'est déroulé au RAM.

Mardi 5 novembre, Laëtitia Voillemier, la responsable du Relais assistantes maternelles (RAM) de l'Agglomération de Chaumont, a organisé, en partenariat avec Elodie Pelletier, naturopathe et responsable de Côté bio, un atelier sur "Le monde merveilleux des abeilles". Il a commencé par une comptine mimée sur les abeilles et la découverte de cet insecte en peluche. Ensuite, les huit enfants et les six assistantes maternelles ont dégusté des quartiers de pommes et poires trempés dans du miel accompagné de faisselle, noix et jus de fruits bio. Tout le monde s'est régalé lors de cet atelier culinaire sur fond de comptines enfantines.

La séance a continué avec une activité bricolage et la confection d'une abeille avec du matériel de recyclage. Tous étaient ravis de cette sensibilisation. La responsable a atteint ses objectifs qui étaient de créer un moment de convivialité et d'échange entre les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent ainsi que de favoriser l'éveil du jeune enfant tout en le sensibilisant à la protection de l'environnement à travers un atelier ludique sur les animaux qui nous entourent.







À compter du 4 Novembre 2019, Mme Valentine DUVAL de Chamarandes, prendra ses fonctions à l'Agence Postale Communale du Village.

Elle sera présente les Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.



La culture se déplace à la campagne



Les enfants ont apprécié ce moment qui leur a permis d'enrichir leur parcours culturel.

Jeudi 21 novembre, dans le cadre du Salon du livre de Chaumont, les deux classes d'Euffigneix ont eu le plaisir d'accueillir, à l'école, deux auteurs illustratrices de jeunesse.

La classe de CE2-CM1 a travaillé avec Marta Orzel. Après une présentation de son métier et des techniques employées, elle a invité les enfants à s'exprimer sur le thème de l'arbre et de la forêt, à travers les techniques

de découpage-collage. La classe de CM1-CM2 a, quant à elle, travaillé sur le thème de la ville du futur avec Joanna Rzezak. Les élèves ont réalisé une fresque répondant à la question : "A quoi ressemblera la vie en ville demain?".

Tous ont apprécié ce moment qui leur a permis, grâce aux échanges avec les artistes, d'enrichir leur parcours culturel.

Un nouveau chêne a été planté



Un chêne rouge d'Amérique a été planté avec beaucoup d'émotion.

A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine dit-on. Villiers-le-Sec n'a pas dérogé à l'adage et la municipalité avait invité la population à venir assister dimanche 24 novembre, à 11 h, à la plantation d'un nouveau chêne juste à côté de son ancêtre "Sully".

Plus d'une cinquantaine d'habitants étaient présents à cette invitation. Le maire, avec son conseil, après avoir remercié toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette manifestation, a rappelé l'histoire du "chêne ancien" planté en 1795 et qui a donné le nom à la rue du Chêne. Elle a ensuite rappelé que Villiers-le-Sec s'est appelé entre 1924 et 1926 "Vil-

liers-le-Sec au Chêne" et que pour des raisons de confusion avec un autre village, Villiers-le-Sec a abandonné "au chêne".

Avec l'aide de Jean-Marie Picard et des agents territoriaux, c'est un chêne rouge d'Amérique qui a été planté avec beaucoup d'émotion pour toutes les personnes présentes.

La manifestation s'est terminée par un moment convivial autour d'un vin chaud servi sur les tables de pique-nique installées il y a quelques semaines.

Il reste à trouver un nom à ce nouveau chêne... et pourquoi pas un retour à l'ancienne dénomination : Villiers-le-Sec "au chêne".



Un bon cru pour les villageois et les sportifs

Le Team Chaumont auto sport a organisé, en collaboration avec la municipalité de Villiers-le-Sec, le traditionnel rendez-vous beaujolais nouveau.

Occasion également de remercier les partenaires, les adhérents, les mécaniciens et les sponsors toujours aussi fidèles au Team et présents lors de leurs épreuves sportives.

Plus de 130 personnes avaient répondu à l'invitation du Team et de la municipalité de Villiersle-Sec, vendredi 22 novembre, à la salle des Fêtes, fraîchement rénovée afin de déguster le beaujolais nouveau.

Autour d'un verre, d'une assiette de charcuterie et de fromages, suivis d'un dessert, les habitants de Villiers et des villages aux alentours ont pu déguster le beaujolais, en toute modération, mais aussi voir un résumé des épreuves du Team Chaumont auto sport et échanger autour du sport automobile et des perspectives pour 2020. Les voitures



Un rendez-vous très apprécié comme chaque année.

étant rangées pour la saison 2019, les adhérents se préparent maintenant pour la saison 2020, avec espérons-le, de belles épreuves au programme et notamment la première inscrite au calendrier le 22 et 23 février, à Bourbonne-les-Bains, avec le rallye asphalte se déroulant dans notre département. A noter éga-

lement que le Team organisera, à Semoutiers, le 8 février sa traditionnelle soirée franc-comtoise. Renseignements et réservations auprès des adhérents du Team.





La magie de Noël à Villiers-le-Sec

Depuis hier et jusqu'à ce soir, le Comptoir du Jardinier à Villiers-le-Sec a des allures de Laponie. Avec ses 28 exposants, les préparatifs de Noël sont, plus que jamais, d'actualité.



Soën va sûrement demander ce tracteur au Père Noël cette année.



Vert & Déco ont un large choix de décoration de Noël.

Bien que le Père Noël ne vive pas en Haute-Marne, le Comptoir du Jardinier à Villiers-le-Sec pourrait être sa maison secondaire.

Nous faisons ce marché depuis 5-6 ans. Il y a 28 exposants. Certains de Haute-Marne d'autres du pays châtillonnais. Ainsi, on met en avant le terroir, l'artisanat de notre région et c'est très important. Les enfants pourront aussi s'amuser avec le manège gratuit, qui est mis en place pendant la durée de ce salon «, explique l'organisateur Emilien Humbert gérant du Comptoir du Jardinier, L'événement, qui attire plusieurs milliers de personnes chaque année, peut compter sur des exposants chaleureux, avenants et surtout qui sont restés des grands enfants.

« Noël, c'est la convivialité, la famille, les amis. On veut faire plaisir à tous », souligne Jerry, exposant depuis toujours à ce marché. « Les patrons sont très sympathiques. On vient passer un bon moment entre amis. On rigole bien, » complètent Stéphane, Anthony et Claude,

d'autres commerçants. Le premier gère le manège, le deuxième vend des ceintures et le troisième s'occupe du stand de saucissons.

Les idées cadeaux seront, blen évidemment, aux rendezvous comme avec Vert & Déco d'Isabelle Monski qui réalise des objets issus du recyclage. « Des boîtes de fromages, des palettes, des chutes de bois, tout y passe. Je réalise des sapins, des camions, et pleins d'autres objets de décoration. Je ne compte pas mon temps, mais pour réaliser un sapin,

il faut environ 4 heures «
Pour Anj Création, qui vient
pour la première fois sur ce
salon, tout est fait à la main et
devant le client. « Je réalise des
objets personnalisés comme les
chaussettes à mettre sur la cheminée. J'aime beaucoup cette
ambiance, car les clients sont
curieux de voir ce que je fais.
Les commandes commencent à
arriver », explique la créatrice.

Caroline M.Dermy c.dermy@jhm.fr

Vidéo sur jhm.fr Le marché se prolonge aujourd'hui.



Jerry et son épouse Cindy sont des exposants de la première heure.



Le stand de Anj Création attire petits et grands.

* *

TERROIR

La gastronomie a rendez-vous à Villiers-le-Sec

Le 33° Festival gastronomique du GIE Richesses du Terroir se déroulera, samedi et dimanche à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.

Le Festival gastronomique de Villiers-le-Sec est devenu une référence en matière de gastronomie locale. Les milliers de visiteurs y trouvent des produits élaborés sur le territoire, de la convivialité et même une ambiance de fête. Le lieu idéal pour effectuer ses premiers achats de Noël.

Ce week-end, 35 exposants, artisans de bouche et d'art de la Haute-Marne, seront présents à la salle des fêtes et sous chapiteau chauffé. Parmi eux, treize font partie de Richesses du Terroir, l'organisateur. Cette ambiance est cultivée avec, par exemple, la présence d'un seul producteur par produit (sauf pour le foie gras pour faire face à la forte demande).

Cette année, on annonce même deux nouveautés: les sirops, confitures et gelées à base de fleurs de Noémie et le retour du rhum arrangé des îles. A travers cet événement, le public côtoie directement le monde agricole, pose des questions et trouve du plaisir à retrouver de bons produits. Une relation de confiance s'instaure avec ces produits 100 % haut-marnais. Du côté des artisans d'art, l'esprit est identique avec des livres, de la



Les producteurs sont essentiellement locaux.

poterie, de la coutellerie, des bijoux ou des produits en alpaga. Enfin, au-delà des dégustations au stand, il est possible de déjeuner sur place grâce à un lieu de détente.

Le festival gastronomique se déroulera samedi et dimanche de 10 h à 18 h, à Villiers-le-Sec. Entrée gratuite,



Villiers-le-Sec régale les gastronomes

Le 33° Festival gastronomique se déroule jusqu'à ce soir à Villiers-le-Sec. Au menu : de délicieux produits du terroir et un vrai échange entre exposants et visiteurs.

Page 14

Photo Joffrey Tridon



Villiers-le-Sec

GASTRONOMIE-

Un festival comme rituel du terroir

La 33° édition du festival gastronomique, organisé par le GIE "Richesses du terroir", se déroule encore jusqu'à ce soir à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec. Au total, 35 exposants proposent, conseillent et discutent avec un consommateur qui retrouve de plus en plus confiance en la ruralité.



« Nous avons intérêt à montrer l'artisanat d'art local », déclare Pierre Cuvier, président du GIE "Richesses du terroir".

« Nous sommes ambassadeurs des bons produits et de l'agriculture. Les producteurs en vente directe sont les premiers à être attaqués lorsqu'un mal est révélé. » Pierre Cuvier, président du GIE (Groupement d'intérêt économique) "Les Richesses du terroir", s'est très vite renducompte du besoin des consommateurs de retrouver une proximité et une confiance avec les producteurs. C'est pourquoi, pour la 33º édition du festival gastronomique, le thème choisi n'est autre que la rencontre producteur/consommateur.

* Les gens ont besoin de comprendre comment un produit est concu. Ils ont encore un esprit critique, et heureusement d'ailleurs *, poursuit-il. Depuis hier, et jusqu'à ce soir 18 h, 35 exposants (pour quasi autant de produits différents allant de la viande au pain, de confitures à l'alcool, en passant par les livres aux pierres énergétiques....) investissent la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.

Incontournable

Le festival est devenu un rendezvous incontournable de cette fin d'année, en atteste le monde déjà présent dès l'ouverture. Par son aspect convivial, et la chaleur qui circule entre les discussions et les dégustations, la manifestation se veut, aujourd'hui comme hier, un rituel auguel les consommateurs adhèrent. Chaque deuxième week-end de décembre, ils savent qu'ils trouveront des produits de qualité. En 33 ans, le festival a évolué, mais « il n'y a pas de turn-over », explique le président. Il sourit : Une fois que le producteur est installé, il ne repart plus. « En revanche, des petits nouveaux font souvent leur apparition. Comme Julien Delval, producteur de rhums arrangés, ou encore Noémie Girardin, qui propose ses "Herbes Folles". Basée à Saint-Dizier, cette productrice



A l'heure actuelle, les consommateurs ont besoin de retrouver une proximité avec les producteurs après s'en être éloignés.

de plantes aromatiques et médicinales qu'elle transforme en produit alimentaire se félicite de cette première matinée qu'elle a réalisée. « Je découvre un nouveau secteur. J'ai aussi besoin de cette proximité avec le consommateur. Elle est nécessaire. Car je propose des produits spécifiques et les gens ont besoin de goûter et d'être conseillé. »

Distance

"Les gens sont complètement conditionnés », poursuit Noémie. Elle prend l'exemple de ces macarons aux plantes (menthe verte, thym citron, lavande, reine-des-prés), que personne n'ose approcher. Trop original. Ces dernières décennies, la distance entre consommateurs et producteurs s'est considérablement agrandie. La faute notamment à une médiatisation néfaste, mais aussi, et Pierre Cuvier le reconnaît, « à nous, agriculteurs, où nous nous sommes netrouvés dans une période de

forte productivité. « Mais selon les producteurs du festival, cette tendance commence à s'inverser. « Les gens voient bien qu'on est agriculteur, que l'on travaille et que l'on n'est pas superficiel », s'accordent-il à dire. « Ce que nous proposons, c'est profond. »

Joffrey Tridon



Les dégustations sont toujours les bienvenues.

L'Agglo se rebelle contre "l'Etat central"

Il y avait, hier soir, lors du conseil de l'Agglo de Chaumont comme un air de révolte contre l'Etat centralisateur. Les communes ne voulaient pas perdre la compétence "eau" et, grâce à des conventions, elles obtiennent gain de cause et les élus demandent une stabilité du périmètre des collectivités.

ler, le Sénat et l'Assemblée nationale ont adopté les modifications législatives dans la gestion de l'eau et de l'assainissement des eaux usées. Cela tombait assez bien puisqu'hier, ce thème était, encore une fois, au programme du conseil communautaire de l'Agglomération de Chaumont. Et, en fait, grace au vote à Paris, la collectivité haut-marnaise va pouvoir, officiellement, mettre en pratique ce qu'elle avait prévu : passer des conventions entre l'Agglo de Chaumont et les 63 communes qui la composent

Lisi décolle

Lisi Aerospace exprime chaque jour sa volonté d'aller au bout du processus de déménagement de Bologne à la zone d'activités de Plein'Est - Chaumont (voir page 3). Pascal Babouot donne une partie du calendrier: instruction du permis de construire et autorisation d'exploiter en 2020, première pelleteuse au 1" trimestre 2021, construction en 18 mois et première sortie de pièces dès la rentrée 2022. Après, il sera temps d'envisager le transfert de la seconde partie de l'usine dont les grosses presses.

afin qu'elles gardent la main sur l'eau. Autrement dit, rien ne change pour les habitants. Les délibérations votées hier, à Brottes étaient purement administratives et n'ont fait qu'entériner le système via l'ouverture de crédits et la mise en place de régles. Les collectivités sur le territoire ont ainsi fait plier l'Etat central qui voulait que les intercommunalités prennent la compétence "eau".

Laisser les élus respirer

D'ailleurs, l'autre délibération marquante de ce début de conseil avait le même but. Les élus ont voté une motion proposée par les communautés de France invitant à une stabilité législative et réglementaire en matière d'intercommunalité.

En d'autres termes, ils ne veulent pas que l'Etat central, toujours lui, profite des élections municipales de mars prochain pour, une nouvelle fois, changer le périmètre des collectivités. Christine Guillemy, la présidente, demande à l'Etat de - ne plus changer les règles du jeu et de laisser les élus respirer =.

Pour l'assemblée des communautés, - après une décennie de réformes, les intercommunalités soulignent les efforts considérables accomplis par les élus et leurs éguipes pour réformer



Les élus prônent une stabilité dans le périmètre de l'Agglo de Chaumont. En photo, Villiers le Sec.

la carte intercommunale, adapter les compétences aux fusions ou aux changements de catégories juridiques et faire face à de nouvelles responsabilités ».

Ces recompositions ont été opérées dans un contexte budgétaire contraint, « marqué par des baisses sans précédent des dotations de l'Etat ». Les élus du territoire demandent donc que la fin de la partie soit sifflée.

Frédéric Thévenin f.thevenin@jhm.fr

Des textos à la pelle

- Les élus de l'Agglo et leur conseil municipal auront droit à une visite spécifique de Palestra le samedi 1º février.

- Au refuge de Valdelancourt, des tensions existent au niveau des hommes et des femmes qui le dirigent mais Christine Guillemy se veut rassurante : « il fonctionne et les chiens et chats sont bien traités. L'Agglo y veille ».

- Au détour d'une délibération, la présidente de l'Agglo a annoncé le changement prochain des horodateurs à Chaumont. Ceux qui sont actuellement en place sont jugés trop difficiles à comprendre et notamment en ce qui concerne la demi-heure gratuite.



Bienvenue à Kessy



Une petite Kessy a vu le jour le 12 décembre dans une maternité de Dijon.

A la naissance, Kessy pesait 2,710 kg pour 46,5 cm. C'est le premier enfant du couple de Kevin Janeczko, apprenti économiste de la construction, et de

Nadège Renaux, opératrice à Chaumont. La petite Kessy apporte la joie au foyer qui réside au 23, résidence de la Riochey. Nous souhaitons une bonne santé au bébé et à la maman. Félicitations aux parents et grandsparents.





VILLIERS-LE-SEC - Il restait peu de places dans la salle des fêtes, samedi dernier. En effet, plus d'une soixantaine d'enfants accompagnés
de leurs parents ont répondu présent à l'arbre de Noël offert par la
municipalité. L'après-midi a débuté par un spectacle animé par un
clown qui a fait beaucoup rire et dont les étonnantes interactivités
avec le public ont réjoui petits et grands. Puis est venu le moment
d'accueillir le père Noël venu pour la circonstance en calèche. Avant
de pénétrer dans la salle, celui-ci a proposé aux enfants une balade
en calèche avec lui avant de leur distribuer des friandises dans son
petit salon de Noël décoré avec soin, tout en se prêtant de bonne
grâce, aux objectifs des nombreux photographes. Un goûter a clôturé l'après-midi.